

■ **DECOL SA**, à Fribourg, Rue de Lausanne 91. Nouvelle société anonyme. Statuts du 29.10.2002. But: exploitation de cabarets, dancings, bars, restaurants et autres établissements publics. Capital-actions: CHF 100'000.--, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000.--, au porteur. Organe de publication: FOSC. Communication aux actionnaires: FOSC ou lettre recommandée. Administration: Collaud Jean-Denis, de Saint-Aubin (FR), à Fribourg, président, et Dekumbis Armand, de Leuk-Stadt, à Granges-Paccot, administrateur, tous deux avec signature collective à deux. Réviseur: BDO Visura, à Lausanne.

Journal no 2327 du 06.11.2002  
(00724530 / CH-217.1.001.805-1)